

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02099

Numéro SIREN : 477 575 583

Nom ou dénomination : A T P R T

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 16899

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

"Certifie conforme à l'original"



D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 29/06/2018

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03



Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051
- Compte de résultat Liasses 2052 2053
- Annexe
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat
- Annexe à la liasse fiscale

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasse 2067
- Liasses 2054 à 2059-F
- Soldes intermédiaires de gestion

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03

24

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03

per

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	34 468	22 381	12 086	2 623	9 463	360.78
	Autres immobilisations corporelles	40 818	26 971	13 847	7 071	6 776	95.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 553		5 553	12 053	6 500	53.93
Total II		80 839	49 353	31 486	21 747	9 739	44.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	80 744		80 744	101 018	20 274	20.07
	Autres créances	40 715		40 715	60 511	19 797	32.72
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	32 000		32 000	20 000	12 000	60.00
	Disponibilités	49 104		49 104	32 151	16 952	52.73
	Charges constatées d'avance (3)	31 220		31 220	58 357	27 136	46.50
	Total III	233 782		233 782	272 037	38 255	14.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		314 620	49 353	265 268	293 784	28 516	9.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 553

pu

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	119 448	165 049	45 602	27.63
	Report à nouveau	75	75		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 203	9 516	7 686	80.77
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	144 426	182 341	37 915	20.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		1 064	1 064	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	18	18		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 430	41 347	28 083	67.92
	Dettes fiscales et sociales	42 901	61 597	18 696	30.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 493	7 418	1 075	14.50
	Total IV	120 842	111 443	9 399	8.43
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		265 268	293 784	28 516	9.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

120 842

111 443

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	903 778		903 778	860 170		43 608	5.07
Chiffre d'affaires NET	903 778		903 778	860 170		43 608	5.07
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 079	5 068		4 011	79.15
Autres produits			29	53		23	44.41
Total des Produits d'exploitation (I)			912 887	865 290		47 596	5.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			155 835	183 652		27 817	15.15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			469 219	398 105		71 114	17.86
Impôts, taxes et versements assimilés			2 531	6 007		3 476	57.87
Salaires et traitements			180 065	157 383		22 682	14.41
Charges sociales			115 361	100 114		15 246	15.23
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 725	4 551		174	3.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	2		1	78.57
Total des Charges d'exploitation (II)			927 736	849 814		77 922	9.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 849	15 477		30 326	195.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

M

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		26	26	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		26	26	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	49	152	103	67.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	49	152	103	67.97
2. Résultat financier (V-VI)	49	126	77	61.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 898	15 351	30 249	197.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 000	8 250	28 750	348.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	37 000	8 250	28 750	348.48
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	430	8 170	7 740	94.74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	513	2 855	2 342	82.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	943	11 025	10 082	91.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	36 057	2 775	38 832	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 956	3 059	897	29.32
Total des produits (I+III+V+VII)	949 887	873 567	76 320	8.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	932 684	864 050	68 634	7.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	17 203	9 516	7 686	80.77

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

117 202 70 223

24

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*								1		2																															
Adresse de l'entreprise 21 BD ARTHUR MICHAUD						13015 MARSEILLE								Durée de l'exercice précédent*								1		2																							
Numéro SIRET*														4		7		7		5		7		5		5		8		3		0		0		0		2		6				Néant ☐		*	
																		Exercice N clos le,				N-1																									
																		[3 1 1 2 2 0 1 7]				[3 1 1 2 2 0 1 6]																									
														Brut 1				Amortissements, provisions 2				Net 3				Net 4																					
Capital souscrit non appelé (I)														AA																																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Frais d'établissement *												AB						AC																											
		Frais de développement *												CX						CQ																											
		Concessions, brevets et droits similaires												AF						AG																											
		Fonds commercial (1)												AH						AI																											
		Autres immobilisations incorporelles												AJ						AK																											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL						AM																											
		Terrains												AN						AO																											
		Constructions												AP						AQ																											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR		34 468				AS		22 381				12 086				2 623																	
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles												AT		40 818				AU		26 971				13 847				7 071																	
		Immobilisations en cours												AV						AW																											
		Avances et acomptes												AX						AY																											
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS						CT																									
				Autres participations												CU						CV																									
				Créances rattachées à des participations												BB						BC																									
				Autres titres immobilisés												BD						BE																									
				Prêts												BF						BG																									
		Autres immobilisations financières*												BH		5 553				BI		5 553				12 053																					
TOTAL (II)														BJ		80 839				BK		49 353				31 486				21 747																	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements												BL						BM																											
		En cours de production de biens												BN						BO																											
		En cours de production de services												BP						BQ																											
		Produits intermédiaires et finis												BR						BS																											
		Marchandises												BT						BU																											
		Avances et acomptes versés sur commandes												BV						BW																											
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*												BX		80 744				BY		80 744				101 018																					
		Autres créances (3)												BZ		40 715				CA		40 715				60 511																					
		Capital souscrit et appelé, non versé												CB						CC																											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)												CD		32 000				CE		32 000				20 000																					
		Disponibilités												CF		49 104				CG		49 104				32 151																					
DIVERS Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*												CH		31 220				CI		31 220				58 357																					
		TOTAL (III)												CJ		233 782				CK		233 782				272 037																					
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW																																	
		Primes de remboursement des obligations (V)												CM																																	
		Ecart de conversion actif* (VI)												CN																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		314 620				IA		49 353				265 268				293 784																	
Renvoi : (1) Dont droit au bail														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				CP		5 553				(3) Part à plus d'un an :				CR																			
Clause de réserve de propriété : *				Immobilisations :				Stocks :								Créances :																															

Designation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé7.....0.0.0.....)	DA	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	119 448	165 049
	Report à nouveau	DH	75	75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 203	9 516
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	144 426
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 064
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18	18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	69 430	41 347
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 901	61 597
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	8 493	7 418	
	Compte régul.	EB		
TOTAL (IV)		EC	120 842	111 443
Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	265 268	293 784
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 842	111 443
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A.T.P.R.T.				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE			
			services*	FG	903 778	FH			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	903 778	FK		FL	903 778	860 170	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	9 079	5 068	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	53	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	912 887	865 290
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	155 835	183 652	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	469 219	398 105	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 531	6 007	
	Salaires et traitements*					FY	180 065	157 383	
	Charges sociales (10)					FZ	115 361	100 114	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	4 725	4 551	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	0	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	927 736	849 814
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 849	15 477
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	26		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	26		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49	152	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	49	152	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49	126	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 898	15 351	

M

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	37 000	8 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	37 000	8 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	430	8 170	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	513	2 855	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	943	11 025	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	36 057	2 775	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	3 956	3 059	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)					HL	949 887	873 567	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	932 684	864 050	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	17 203	9 516	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			HP	117 202	70 223
			- Crédit bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	9 079	5 068	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6			
		obligatoires			A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDE					430			
CESSION PELLE					513		35 000	
CESSION KEV AUTO							2 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 220
Total	31 220

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le 29/06/2018
MERCHICA REGIS PRESIDENT



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000	7 000 700	7 000 700	7 000 700	7 000 700
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 127 010	1 009 749	1 058 252	860 170	903 778
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	87 680	20 639	90 356	17 127	25 884
Impôts sur les bénéfices	2 567	2 449	16 537	3 059	3 956
Participation des salariés au titre de l'exercice	2 100				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	74 713	10 004	67 778	9 516	17 203
Résultat distribué					55 118
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		25.99	105.46	20.10	31.33
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		14.29	96.83	13.59	24.58
Dividende distribué à chaque action					78.74
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	10	8	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	194 602	227 250	219 973	157 383	180 065
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	122 496	150 073	139 664	106 737	125 098

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	12 086	2 623	9 463	360.78
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	34 468	22 558	11 909	52.79
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	22 381	19 935	2 446	12.27
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 847	7 071	6 776	95.82
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	20 358	10 934	9 424	86.19
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	12 246	13 225	979	7.40
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	8 213	8 213		
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	6 645	4 560	2 085	45.72
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	12 113	12 664	551	4.35
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	8 213	8 077	136	1.68
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 553	12 053	6 500	53.93
27500000 CAUTION SVR	1 500	1 500		
27502000 CHANTEPERDRIX CAUTION	1 500	1 500		
27503000 BNP LEASE CAUTION RENAULT MASC	2 478	2 478		
27506000 CAUTION SMTPC	75	75		
27509000 CAUTION ATPS		5 000	5 000	100.00
27510000 CAUTION FRECHE		1 500	1 500	100.00
Total II	31 486	21 747	9 739	44.78
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	80 744	101 018	20 274	20.07
41000000 CLIENTS	80 744	101 018	20 274	20.07
AUTRES CREANCES	40 715	60 511	19 797	32.72
42100036 Rémun. VILORIA GERARD	100	100		
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	22 749	14 564	8 185	56.20
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	3 070		3 070	
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	5 748	13 251	7 503	56.62
44566300 TVA DED AUTOLIQUIDATION	4 813	11 722	6 909	58.94
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 926	16 009	14 083	87.97
46700000 AUTRES DEBITEURS OU CREDITEURS	150	2 707	2 557	94.46
46730000 RETENUE DE GARANTIE EIFFAGE	718	718		
46731000 RG CONGREGATION DES SOEURS	1 441	1 441		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	32 000	20 000	12 000	60.00
50600002 CAT MAUVE 7149260	27 000	15 000	12 000	80.00
50600003 ENT PRO 3 ANS IN FINE	5 000	5 000		
DISPONIBILITES	49 104	32 151	16 952	52.73
51200000 BANQUES	45 889	29 244	16 645	56.92
51220000 BPPC	2 501	2 114	387	18.31
53000000 CAISSE	714	794	80	10.08
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31 220	58 357	27 136	46.50
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 516	2 273	758	33.33
48600001 CCA LIXXBAIL	2 453	3 739	1 287	34.41
48600002 CCA CGL		17 365	17 365	100.00
48600003 CCA IVECO	22 508	28 510	6 002	21.05
48600004 CCA KUBOTA	4 744	6 469	1 725	26.67
Total III	233 782	272 037	38 255	14.06

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL	7 000	7 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 000	7 000		
RESERVE LEGALE	700	700		
10610000 RESERVE LEGALE	700	700		
AUTRES RESERVES	119 448	165 049	45 602	27.63
10680000 AUTRES RESERVES	119 448	165 049	45 602	27.63
REPORT A NOUVEAU	75	75		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	75	75		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	17 203	9 516	7 686	80.77
Total I	144 426	182 341	37 915	20.79
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		1 064	1 064	100.00
16401000 CETELEM EMPRUNT TOYOTA LAND		1 064	1 064	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18	18		
45501000 C/C MERCHICA REGIS	18	18		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	69 430	41 347	28 083	67.92
40100000 FOURNISSEURS	69 430	41 347	28 083	67.92
DETTES FISCALES ET SOCIALES	42 901	61 597	18 696	30.35
43100000 SECURITE SOCIALE	10 132	4 786	5 346	111.70
43731000 PRO BTP	6 423	2 076	4 347	209.40
43732000 CNETP CAISSE CONGES PAYES	4 176	2 584	1 592	61.61
43734000 ADREA	1 889	1 562	327	20.91
44521000 TVA DUE AUTOLIQUIDATION	4 813	11 722	6 909	58.94
44550000 TAXE / CA A DECAISSER	7 213		7 213	
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.		103	103	100.00
44571960 TVA COLLECTEE A 20%	5 909	4 949	960	19.40
44577100 TVA COLLECTEE 10%	2 346	1 415	931	65.78
45700000 DIVIDENDES A PAYER MERCICA REG		32 400	32 400	100.00
AUTRES DETTES	8 493	7 418	1 075	14.50
41000000 CLIENTS	986	1 348	362	26.84
46720000 RETENU DE GARANTIE SECTP	2 915	2 915		
46740000 RG CAMPENON BERNARD	1 341	1 341		
46750000 RG MERIDIONALE DE CONSTR RENOV	942	942		
46770000 MERCHICA REGIS	2 310	872	1 437	164.74
Total IV	120 842	111 443	9 399	8.43
TOTAL GENERAL	265 268	293 784	28 516	9.71

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	903 778	860 170	43 608	5.07
70400000 TRAVAUX AUTO LIQUIDATION	97 002	160 988	63 986	39.75
70419600 TRAVAUX A 20%	394 985	245 730	149 255	60.74
70470000 TRAVAUX A 10%	411 790	456 541	44 750	9.80
70470001 TRAVAUX A 10% VRD PRIVATIF		3 089	3 089	100.00
Chiffre d'affaires NET	903 778	860 170	43 608	5.07
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	9 079	5 068	4 011	79.15
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	9 079	5 068	4 011	79.15
AUTRES PRODUITS	29	53	23	44.41
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION CRTE	29	53	23	44.41
Total des Produits d'exploitation	912 887	865 290	47 596	5.50
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	155 835	183 652	27 817	15.15
60100000 ACHATS STOCKES MAT.PREMIERES	142 513	170 534	28 021	16.43
60210000 ACHATS MAT ET FOURN CONSOMMBLE	13 322	13 118	204	1.55
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	469 219	398 105	71 114	17.86
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	12 749	9 928	2 821	28.42
60410000 VALSUD	4 086	3 554	532	14.96
60551000 SOUS TRAITANCE GENERALE	47 310	28 608	18 702	65.37
60630000 FOURNITURES ENTRET PETIT EQUIP	13 956	15 454	1 498	9.69
60631000 VETEMENTS TRAVAIL	1 385	1 754	369	21.02
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 007	560	448	80.03
60660000 CARBURANTS	28 955	26 225	2 730	10.41
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	5 090	10 556	5 466	51.78
61251000 CREDIT BAIL MINIPELLE KUBOTA	8 534	7 823	711	9.09
61251200 MINI PELLE KUBOTA	6 767	1 524	5 243	344.11
61251300 LIXXBAIL RENAULT TRUCKS	12 944	11 932	1 011	8.48
61251400 LIXXBAIL IVECO PORTEUR	23 064	4 344	18 720	430.92
61255000 LIXX BAIL	13 243	13 243		
61257000 LEASING RENAULT TRUCKS VFS	6 000	1 167	4 833	414.25
61259000 LEASING SHARP PHOTOCOPIES	3 442	3 469	27	0.78
61260000 LOA TOYOTA	5 930	5 930		
61261000 LOA NATIXIS TOYOTA	7 602	7 602		
61262000 LOA CGL M	29 677	13 189	16 488	125.01
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 097	24 141	45	0.19
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	13 184	9 217	3 967	43.04
61351000 LOCATION AUTRES SMABTP	1 632	13 496	11 864	87.91
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	4 150	1 020	3 130	306.90
61530000 REPARATION MATERIEL TRANSPORT	11 812	6 661	5 151	77.32
61550000 ENTRETIEN REPAR/MOBILIER	5 410	12 162	6 752	55.51
61601000 ADI PRET	195	360	165	45.83
61602000 ASSURANCE PREDICA	125	110	15	13.63
61611000 ASSURANCE PHOTOCOPIEUR	32	32		
61612000 ASSURANCE MMA IARD		99	99	100.00
61613000 ASSURANCE CAMION TOYOTA	893	893		
61614000 ASSURANCE CAMIONS MAN	1 336	3 450	2 113	61.26
61615000 SPB	168	168		
61616000 AVIVA ASSU	19 712	3 261	16 451	504.47
61617000 ASSURANCE SATEC	1 481	1 613	132	8.18
61618000 ASSU MINI PELLE	333	70	264	377.90

PM

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
61619000 ASSU CAMION RENAULT TRUCKS		108		108		
61621000 ASSURANCE CAMION IVECO		208		52	156	300.00
61622000 ASSURANCE CGL		864		787	77	9.84
61632000 ASSURANCE LIXXBAIL		314		314		
61650000 ASSURANCE SMABTP	2 613		11 559		8 946	77.39
61660000 ASSUR BNP CT BAIL		446		409	37	9.09
61662000 ASSURANCE CREDIT BAIL NATIXIS		263		263		
61810000 DOCUMENTATION GENERALE		293		298	5	1.61
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	75 377		72 143		3 234	4.48
62260000 HONORAIRES	6 563		10 248		3 684	35.95
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 922		1 918		4	0.21
62340000 CADEAUX CLIENTELE	2 409		3 434		1 026	29.87
62380000 DIVERS POUBOIRES DONS COURANTS	1 560		1 685		125	7.42
62410000 TRANSPORT/ACHAT		12		12		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 117		6 188		3 071	49.63
62520000 IND.REPAS NON SOUMIS	8 163		6 800		1 363	20.05
62530000 FRAIS DE DEPLACEMENTS			181		181	100.00
62570000 RECEPTIONS	35 936		15 423		20 514	133.01
62610000 FRAIS POSTAUX TIMBRES		705		609	97	15.91
62620000 FRAIS TELECOM	3 275		3 462		187	5.40
62640000 ABONNEMENT TOTAL		528		462	66	14.32
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 236		1 112		124	11.11
62800000 DIVERS	4 004		12 484		8 480	67.93
62810000 DECHARGE	3 000		4 542		1 542	33.95
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 531		6 007		3 476	57.87
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 208		1 590		382	24.03
63511100 CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTR	512		1 004		492	49.00
63511200 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTEE EN	261		263		2	0.76
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE STE			1 204		1 204	100.00
63530000 TAXE A L ESSIEU	538		400		138	34.50
63540000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE	12		1 546		1 534	99.24
SALAIRES ET TRAITEMENTS	180 065		157 383		22 682	14.41
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	180 065		157 383		22 682	14.41
CHARGES SOCIALES	115 361		100 114		15 246	15.23
64510000 COTISATIONS URSSAF	54 268		44 157		10 111	22.90
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	2 358		1 965		393	19.99
64530000 COTISATIONS CAISSE RETRAITE	23 936		18 465		5 471	29.63
64532000 CNETP CAISSE CONGES	38 912		34 529		4 383	12.69
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 116		1 370		254	18.55
64760000 PLAN EPARGNE ENTREPRISE	4 508		5 446		938	17.23
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			805		805	100.00
64900000 CICE	9 737		6 623		3 114	47.02
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 725		4 551		174	3.82
68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPRELLES	4 725		4 551		174	3.82
AUTRES CHARGES	0		2		1	78.57
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION CRTE	0		2		1	78.57
Total des Charges d'exploitation	927 736		849 814		77 922	9.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	14 849	15 477	30 326	195.95
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		26	26	100.00
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION		26	26	100.00
Total des Produits financiers		26	26	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	49	152	103	67.97
66100000 CHARGES D'INTERETS	49	152	103	67.97
Total des Charges financières	49	152	103	67.97
Résultat financier	49	126	77	61.35
Résultat courant avant impôts	14 898	15 351	30 249	197.05
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	37 000	8 250	28 750	348.48
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF	37 000	8 250	28 750	348.48
Total des Produits exceptionnels	37 000	8 250	28 750	348.48
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	430	8 170	7 740	94.74
67120000 AMENDES ET PENALITES	430	8 170	7 740	94.74
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	513	2 855	2 342	82.03
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	513	2 855	2 342	82.03
Total des Charges exceptionnelles	943	11 025	10 082	91.45
Résultat exceptionnel	36 057	2 775	38 832	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 956	3 059	897	29.32
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 956	3 059	897	29.32
Total des produits	949 887	873 567	76 320	8.74
Total des charges	932 684	864 050	68 634	7.94
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	17 203	9 516	7 686	80.77

PM

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 515.59
01/01/2017 AN S.A.N.	2 273.27		
31/12/2017 CD LOA 1 ER LOYER TOYOTA		757.68	
48600001 CCA LEXXBAIL			2 452.88
01/01/2017 AN S.A.N.	3 739.44		
31/12/2017 CD LOA 1ER LOYER RENAULT		1 286.56	
48600003 CCA IVECO			22 507.84
01/01/2017 AN S.A.N.	28 509.88		
31/12/2017 CD 1 ER LOA IVECO BENNE		6 002.04	
48600004 CCA KUBOTA			4 743.75
01/01/2017 AN S.A.N.	6 468.75		
31/12/2017 CD 1ER LOYER KUBOTA		1 725.00	
COMPTES DE PASSIF			

py

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES ET PENALITES			430.00
24/03/2017 TR 4198 AMENDES	135.00		
07/04/2017 TR 4215 PV	135.00		
21/11/2017 TR 7894 TAXE POLLUANT	160.00		
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES			513.13
31/12/2017 CD Cession / Rebut au 31/12/2017	513.13		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF			37 000.00
01/02/2017 VE 3768 SAS POMPE FUNEBRE		35 000.00	
09/02/2017 VE 3785 KEV AUTO MAXITY		2 000.00	

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.T.P.R.T.		21 BD ARTHUR MICHAUD	
SIRET	4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6	13015 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	26 371		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%				
Autres PV imposables à 19%				
PV à long terme imposables à 0%				
PV exonérées (art. 238 quinquies)				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				
Jeunes entreprises innovantes				
Zones franches urbaines				
Pôle de compétitivité				
Entreprises nouvelles, art 44 septies				
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				
Autres dispositifs				
Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ECG PROVENCE 56 AVENUE DU 08 MAI 1945 13240 SEPTEMBRES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 03/05/2018 Lieu: MARSEILLE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Tél:	Signature: MERCHICA REGIS

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTES »).

certifié conforme à l'original
py

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	55 118	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions	e				
autres que celles visées en (a),	f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	55 118			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		55 118

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
M MERCHICA REGIS PRESIDENT 489 FN DE MARTIGUES	567	2017	45 789				
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU					13 732		
Mme FINO SANDRA ASSOCIEE 489 RN DE MARTIGUES	133						
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

pt

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A.T.P.R.T.

du 01/01/2017

Adresse 21 BD ARTHUR MICHAUD 13015 MARSEILLE

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	MERCHICA REGIS DIRECTEUR				489 RN DE MARTIGUES LIEU DIT LE TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU			
2	ALPASLAN BILGEHAN CHAUFFEUR D ENGIN				ZAC DU CHARREL BAT Q 13400 AUBAGNE			
3	CARDON MARTIAL CHAUFFEUR CAMION				80 RUE DE LA SALAMANDRE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES			
4	AMRI AMMAR CHAUFFEUR				360 BD NATIONAL 13003 MARSEILLE			
5	PERANDUS CHANTAL SECRETAIRE				25 RUE CAUSSEMILLE LE VALMY BAT B 13003			
6	MERCHICA GILLES CHEF D'EQUIPE				CAMPAGNE REGINE 13610 LE PUY STE REPARADE			
7	BOUDOUHA MOHAMED POSEUR				77 RUE KEBLER 13003 MARSEILLE			
8	COSTA CHRISTOPHE MACON				2 TRAVERSE DES LILAS 13240 SEPTEMES LES VALLONS			
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	51 510		3 365	54 875				54 875
2	25 402			25 402				25 402
3	23 068			23 068				23 068
4	23 053			23 053				23 053
5	20 977			20 977				20 977
6	19 270			19 270				19 270
7	10 461			10 461				10 461
8	2 959			2 959				2 959
9								
10								
**	176 700		3 365	180 065				180 065

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) ⑪	180 065	- de l'exercice 2017 ⑪	(10 116
- de l'exercice précédent ⑪	159 360	- de l'exercice précédent ⑪	14 999
Nom et qualité du signataire MERCHICA REGIS PRESIDENT		A MARSEILLE le 03/05/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

py

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS informatique

Designation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	22 558	KT		KU	11 909	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	10 934	KW		KX	9 424	
		Matériel de transport *				KY	13 225	KZ		LA	144	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 213	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	54 931	LO		LP	21 477	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 553	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	5 553	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	60 484	ØH		ØJ	21 477	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	34 468	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	20 358	
		Matériel de transport				IV	1 123	MP		MQ	12 246	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	8 213	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY	1 123	NG		NH	75 286	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	5 553		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	5 553		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 123	ØL	80 839	
										ØM	80 839	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
ECG PROVENCE

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 935	QA	2 446	QB		QC	22 381
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 560	QE	2 085	QF		QG	6 645
	Matériel de transport	QH	12 664	QI	58	QJ	610	QK	12 113
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 077	QM	136	QN		QO	8 213
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	45 237	QV	4 725	QW	610	QX	49 353
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	45 237	ØP	4 725	ØQ	610	ØR	49 353

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ECG PROVENCE

pm

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

104

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 33)
A du Code Général des ImpôtsDésignation de l'entreprise : **Société A.T.P.R.T.**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 553	UV	5 553	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	80 744		80 744						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	100		100						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	22 749		22 749					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 557		15 557					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 309		2 309						
	Charges constatées d'avance	VS	31 220		31 220						
	TOTAUX		VT	158 231	VU	158 231	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	69 430		69 430						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 620		22 620						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 280		20 280						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18		18						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 493		8 493						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	120 842	VZ	120 842						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	45	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 109	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

my

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7										
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA 17 203						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE								WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX								XW 430	
	Amendes et pénalités		WJ		430		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *														XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)														I7 3 956			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires 11968 à l'article 209 B du CGI		L7								K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8
						- imposées au taux de 0 %										ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme										WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions												WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW								WQ 26 452
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																Y3		
														TOTAL I		WR 48 041		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *																WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)																WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
							- imposées aux taux de 0 %										WH	
							- imposées aux taux de 19 %										WP	
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
							- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %																		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *																		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A														XA
Produit net des actions et parts d'intérêts :																		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *																ZY		
Majoration d'amortissement *																XD		
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3				Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI								XG 21 670
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL														TOTAL II		XH 21 670		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI		26 371								
						déficit (II moins I)		ZL										XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *																		XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *																		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		26 371								XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	75	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	9 516		Dividendes		ZE	55 118					
	Prélèvements sur les réserves	0E	45 602		Autres répartitions		ZF						
					Report à nouveau		ZG	75					
TOTAL I		0F	55 193			TOTAL II		ZH	55 193				
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ	150 030		202 159					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	69 234		52 646					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	43 063		47 874					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	75 377		72 143					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 563		10 248					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	274 981		215 194					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	469 219		398 105					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	773		1 267					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 758		4 740						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	2 531		6 007					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	127 686		96 450					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	91 083		137 043					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				0B	180 065							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	RENAULT MIDLUM BF	1 076	565		511
	2	MAXITY TRUCK	47	45		2
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
		⑦			⑧	⑨	⑩	
I - Immobilisations *	1	35 000	34 489	34 489				
	2	2 000	1 998	1 998				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		36 487					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								
		(A)	(B)	(C)	(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

py

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRA TIS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

104

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

my

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.				Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :					
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	903 778
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	903 778
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	29
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	9 079
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	9 109
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	155 835
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	313 104
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	73 994
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	542 933
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	369 954
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	369 954
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	903 778	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Période de référence		GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017
Date de cessation				HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				YP	7
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

p1

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MERCHICA

Prénom(s)

REGIS

Nom marital

% de détention

81.00

Nb de parts ou actions

567

Naissance :

Date

310769

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

FN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

FINO

Prénom(s)

SANDRA

Nom marital

MERCHICA

% de détention

19.00

Nb de parts ou actions

133

Naissance :

Date

130170

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

489

Voie

RN DE MARTIGUES

Code postal

13170

Commune

LES PENNES MIRABEAU

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

PM

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production	903 778	100.00	860 170	100.00	43 608	5.07
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	903 778	100.00	860 170	100.00	43 608	5.07
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	903 778	100.00	860 170	100.00	43 608	5.07
- Matières premières, approvisionnements consommés	155 835	17.24	183 652	21.35	27 817	15.15
- Sous traitance directe	64 144	7.10	42 090	4.89	22 055	52.40
Marge brute de production	683 799	75.66	634 428	73.76	49 371	7.78
Marge brute globale	683 799	75.66	634 428	73.76	49 371	7.78
- Autres achats + charges externes	405 075	44.82	356 015	41.39	49 059	13.78
Valeur ajoutée	278 724	30.84	278 413	32.37	311	0.11
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 531	0.28	6 007	0.70	3 476	57.87
- Salaires du personnel	180 065	19.92	157 383	18.30	22 682	14.41
- Charges sociales du personnel	115 361	12.76	100 114	11.64	15 246	15.23
Excédent brut d'exploitation	19 232	2.13	14 909	1.73	34 141	229.00
+ Autres produits de gestion courante	29		53	0.01	23	44.41
- Autres charges de gestion courante	0		2		1	78.57
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	9 079	1.00	5 068	0.59	4 011	79.15
- Dotations aux amortissements	4 725	0.52	4 551	0.53	174	3.82
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	14 849	1.64	15 477	1.80	30 326	195.95
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers			26		26	100.00
- Charges financières	49	0.01	152	0.02	103	67.97
Résultat courant	14 898	1.65	15 351	1.78	30 249	197.05
+ Produits exceptionnels	37 000	4.09	8 250	0.96	28 750	348.48
- Charges exceptionnelles	943	0.10	11 025	1.28	10 082	91.45
Résultat exceptionnel	36 057	3.99	2 775	0.32	38 832	NS
- Impôt sur les bénéfices	3 956	0.44	3 059	0.36	897	29.32
- Participation des salariés						
Résultat NET	17 203	1.90	9 516	1.11	7 686	80.77

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

PM

SAS ATPRT
Société par action simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 21, bd Arthur Michaud
13015 MARSEILLE
B 477 575 583 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

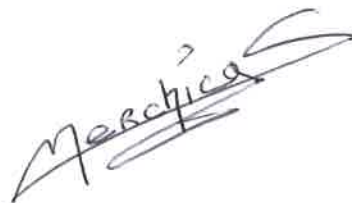
L'an deux mille dix-huit, et le vingt-neuf juin à dix heures, les associés se sont réunis au siège social à **MARSEILLE**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents :

M MERCHICA Régis,
En sa qualité de président,
Titulaire de cinq cents soixante sept parts sociales
De dix euros chacune.



Mme FINO Sandra épouse MERCHICA,
En sa qualité d'associée,
Titulaire de cents trente trois parts sociales
De dix euros chacune.



Total des parts présentes ou représentées : **700** parts sur les **700** parts composant le capital social.

M MERCHICA Régis préside la séance en qualité de *président*.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.



L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** et quitus à la présidence ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *président* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2017** lesquels font apparaître **un bénéfice de 17 203 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à *l'unanimité*

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 203 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 17 203 euros.

Réserve facultative : 32 797 euros.

AFFECTATION

- Distribution de dividendes soit 50 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*.

MONTANT MIS EN PAIEMENT

- Régime fiscal du dividende

Le montant du dividende unitaire est donc de 71.43 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du **01 juin 2018**.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 24 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués
Année 2014	0 €	
Année 2015	62 992€	
Année 2016	55 118 €	

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à **l'unanimité**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président au cours de l'exercice pour un montant de **54 575 euros**.

ms M

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est **à l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'G. H. ...', with a long horizontal stroke extending to the right.

Les associés

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. Schica', with a long horizontal stroke extending to the right.